



Notre réf.: 19399/2020/LCC/CNF/INFCOM-1

16 octobre 2020

Objet: Notification de la date et du lieu de la première session de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d'information (INFCOM) (9–13 novembre 2020)

Suite à donner: 1) Prendre connaissance des modalités de participation et se préinscrire pour la session virtuelle mentionnée en objet  
2) Désigner des délégués ayant les compétences voulues pour participer à la session et prendre les dispositions nécessaires pour leur obtenir des lettres de créance

Madame, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le deuxième volet de la première session de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d'information se déroulera en ligne, via une plate-forme multilingue, du 9 au 13 novembre 2020. La consultation des membres de la Commission par correspondance, qui a eu lieu en avril-mai 2020, est considérée comme le premier volet de la session. Elle a permis d'établir des comités permanents et des groupes d'étude, de nommer leurs responsables et d'adopter leur programme de travail. Le troisième volet devrait se tenir en février 2021, en collaboration avec la Commission des services. Des informations supplémentaires sur ce sujet vous seront communiquées ultérieurement.

Veillez noter que l'ordre du jour provisoire annoté, les documents relatifs à la session ainsi que des informations concernant la vidéoconférence seront mis en ligne en temps utile sur le [site Web](#) consacré à la session.

Des instructions et des lignes directrices sur l'utilisation de la plate-forme de vidéoconférence seront publiées sur le site Web de la session et les participants auront la possibilité de tester cette plate-forme avant la session.

J'ai le plaisir de vous inviter à désigner des délégués pour participer à cette session de l'INFCOM. J'aimerais attirer votre attention sur le fait que les nouvelles commissions techniques établies par le Congrès sont de nature pluridisciplinaire et que leur mode de fonctionnement sera foncièrement différent de celui des commissions antérieures, qui étaient axées sur une thématique donnée. À cet égard, je vous encourage à inclure dans votre délégation des experts de domaines de compétence présentant un intérêt particulier pour votre pays/territoire et à accorder une attention particulière aux compétences nécessaires dans les domaines de l'hydrologie, de la météorologie et de la climatologie.

En outre, la règle 20 du Règlement général de l'OMM (*Recueil des documents fondamentaux N° 1*) (OMM-N° 15) prévoit que les Membres sont tenus de fournir les pouvoirs de leur délégation pour la session en indiquant clairement le/la délégué(e) principal(e) et son/sa suppléant(e). À cet égard, je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir, en temps voulu, les pouvoirs de vos délégués signés par une autorité gouvernementale compétente de votre pays, ou au nom de celle-ci.

Aux: Ministres des affaires étrangères des Membres de l'Organisation météorologique mondiale

Compte tenu du statut officiel dont ils jouissent auprès de l'OMM, les représentants permanents sont invités à procéder à l'inscription en ligne de leur délégation à la session. Le [lien](#) permettant d'accéder au système d'enregistrement en ligne, ainsi que l'identifiant et le mot de passe qui ont été communiqués par courriel aux représentants permanents restent valables pour toutes les réunions de l'OMM à venir.

Veillez noter que l'inscription en ligne pourra se faire jusqu'au 2 novembre 2020. Pour de plus amples informations sur la préinscription en ligne, n'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétariat de l'OMM par courriel à l'adresse suivante: [registration@wmo.int](mailto:registration@wmo.int).

Veillez noter également que la communication des renseignements demandés via le système d'enregistrement en ligne ne dispense pas les Membres de présenter les pouvoirs habilitant leurs délégations à participer à la session.

Compte tenu du temps limité imparti aux discussions sur les documents pendant la session en ligne, et afin de faciliter les débats, les représentants permanents et les délégués sont invités à soumettre à l'avance leurs commentaires et propositions de modification des documents, par courriel à [plenary@wmo.int](mailto:plenary@wmo.int), de préférence une semaine avant la session.

Copie de la présente est adressée au Représentant permanent de votre pays auprès de l'OMM et à son conseiller en hydrologie, ainsi qu'aux missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



Petteri Taalas  
Secrétaire général